

Le Figaro Premium - La France championne européenne des dépenses de protection sociale

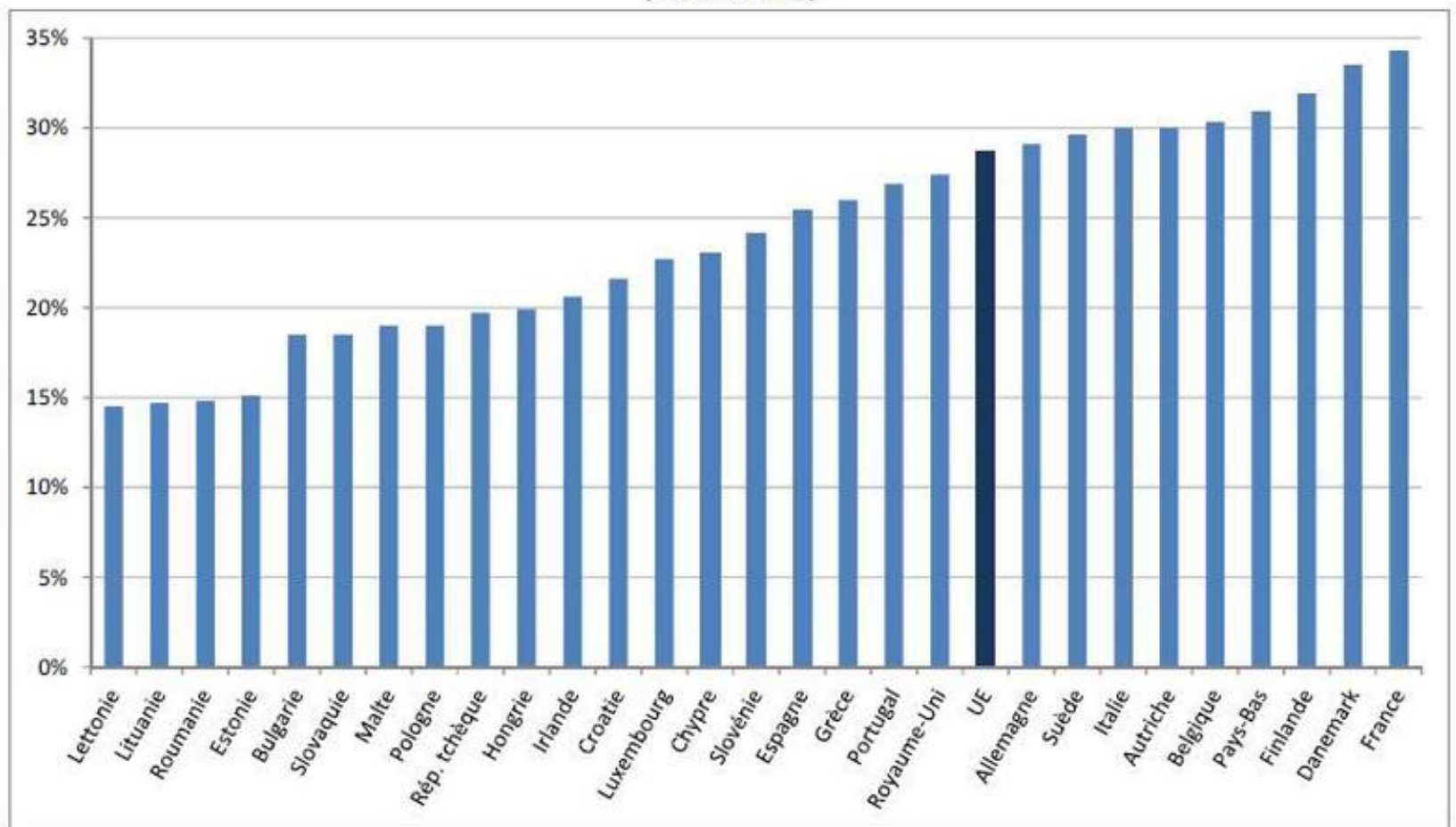


Depuis 2011, les dépenses de protection sociale ont augmenté de 0,4 point dans l'Union européenne (UE), passant de 28,3% du PIB en 2011 à 28,7% en 2014, selon une note d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, publiée ce mercredi 21 décembre.

En 2014, les deux principales sources de financement sont «les contributions publiques provenant des impôts (comptant pour 40% des recettes totales), et les cotisations sociales pour 54%», observe Eurostat.

La part de PIB consacré à la protection sociale diffère d'un État membre à l'autre. En 2014, ces dépenses représentaient plus d'un tiers du PIB en France (34,3%), qui détient le record européen! Ce ratio s'élève à 30,3% en Belgique, 30% en Italie, 27,4% au Royaume-Uni ou encore 29,1% en Allemagne. En revanche, les dépenses de protection sociale étaient inférieures à 20% du PIB en Lettonie, en Lituanie, en Roumanie, en Estonie, en Bulgarie et en Slovaquie.

Dépenses de protection sociale dans les États membres de l'UE, 2014
(en % du PIB)



Ces écarts reflètent des différences de niveaux de vie, mais illustrent également la diversité des systèmes nationaux de protection sociale, ainsi que des structures démographiques, économiques, sociales et institutionnelles propres à chaque État membre. Mais ils correspondent aussi à des choix politiques.

Lorsqu'on regarde les dépenses de protection sociale par habitant en 2014 exprimées en standard de pouvoir d'achat - une unité de monétaire artificielle permettant d'acheter le même volume de biens et de services dans tous les pays -, les plus fortes dépenses par habitant sont observées au Luxembourg, au Danemark, aux Pays-Bas et en Autriche aux alentours de 35% à 40% au-dessus de la moyenne de l'UE, suivis de l'Allemagne et encore de la France (à environ 30% au-dessus de la moyenne). La dépense par habitant la plus faible a été relevée en Roumanie, à plus de 70% en-dessous de la moyenne de l'UE.

*Même si l'Islande, la Norvège et la Suisse ne font pas partie de l'UE, ces pays sont intégrés dans les graphiques suivants à titre de comparaison.

La famille lésée en France

Mais regardons de plus près ce qui constitue les principales dépenses de protection sociale dans quasiment tous les Etats membres. Tout d'abord, la vieillesse et la survie (ce qui englobe notamment les pensions de reversions). En moyenne dans l'UE, les pensions de vieillesse et de survie représentaient 45,9% des prestations sociales totales en 2014, soit la part la plus importante des dépenses sociales. Cette part était la plus élevée en Grèce (65%), en Pologne (60,4%), en Italie (58,6%), tandis qu'elle était la plus faible en Irlande (29,8%), au Luxembourg (37,7%), en Allemagne (39,2%) et en Belgique (40,3%). En France, cette part s'élève à 45,4%. Elle représente la plus grande part de dépense de protection sociale en France.

Les prestations de maladie, de soins de santé et d'invalidité comptaient en 2014 pour 36,5% des prestations sociales totales dans l'UE. Mais pour l'Irlande (40,6%), l'Allemagne (42,8%) et la Croatie (45,8%), il s'agit du plus gros poste de dépenses en protection sociale. En France, ce poste atteint 35% des dépenses en protection sociale et au Royaume-Uni, 37,2%.

En moyenne dans l'UE en 2014, les prestations familiales représentaient 8,5% des prestations sociales totales. La part des prestations familiales s'échelonnait de 3,1% aux Pays-Bas à 15,6% au Luxembourg. La France se situe donc en-dessous de la moyenne avec 7,8% tandis que la part consacrée à la famille et à l'enfance en Allemagne (11,3%) et au Royaume-Uni (10,4%) est plus élevée. En revanche, dans les pays du Sud comme l'Italie, l'Espagne ou la Grèce, la part consacrée à la famille est encore plus faible.

Quant aux prestations de chômage, le ratio dans l'UE s'élève à 5,1%. La part des prestations de chômage variait de 1% du total en Roumanie à 13,8% en Irlande. En France, il est de 6,2%, en Allemagne de 3,9% et au Royaume-Uni de 1,7%.

Enfin, la part des prestations liées au logement et à l'exclusion sociale s'étend entre 0,2% en Grèce et 7,7% au Royaume-Uni. Le ratio en France s'élève à 5,5%, en Allemagne à 2,8% et au Royaume-Uni à 7,7%.